

CONSEIL DE QUARTIER RENNES

Réunion du mardi 13 juin 2023

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Emmanuel PIERRAT, Président, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'Ile de France, en date du jeudi 1^{er} juin 2023, les membres du Conseil de Quartier Rennes se sont réunis sous la présidence de Monsieur Emmanuel PIERRAT, le mardi 13 juin 2023 à 18h30.

Etaient présents :

1^{er} collègue (Élus et Personnalités Qualifiées) :

Monsieur Emmanuel PIERRAT, Personnalité Qualifiée ;

Madame Christine de KERCHOVE, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue (Associations) :

Madame Marie JULIENNE (La Maison MAGIS).

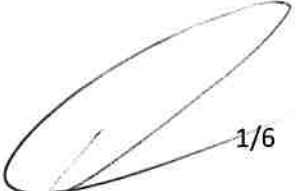
3^e collègue (Habitants) :

Monsieur Jean-Paul COMBENEGRE, membre titulaire ;

Madame Magda MANSOUR, membre titulaire ;

Madame Laurence HARDY, membre suppléant ;

Monsieur Louis JOUVE, membre suppléant.



1/6

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6^e donne son pouvoir à Monsieur Louis JOUVE, membre titulaire ;

Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire donne son pouvoir à Emmanuel PIERRAT, Président du Conseil de Quartier.

Étaient excusées :

2^e collègue :

Monsieur Jean-Paul LAURAS (Partage 5, 6, 7) ;

Monsieur Xavier GUESPEREAU (AGF) ;

Madame Marion DELCOURT (Les Parents de la rue Madame).

3^e collègue :

Monsieur Guillaume THEVENIN, membre titulaire ;

Monsieur Stanislas VERJUS, Habitant titulaire ;

Monsieur Jean-Michel HERVIEU, membre suppléant ;

Monsieur Mohamed HAÏDARA, membre suppléant.



Introduction :

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2023 ;
2. Commercialité de la rue de Rennes : intervention de Paul MARIA, Conseiller du 6^e arrondissement ;
3. Mise en place d'une boîte à livres à l'école Madame ;
4. Budget participatif 2023 : liste des projets 6^e soumis au vote des Parisiens en septembre ;
5. Finalisation du projet de fresques historiques réalisées par l'artiste C215 ;
6. Point sur le groupe « nuisances » ;
7. Fixation du pot de fin d'année du Conseil de quartier ;
8. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2023

Le procès-verbal de la séance du 20 mars 2023 est approuvé à l'unanimité.

2/Commercialité de la rue de Rennes : intervention de Paul MARIA, Conseiller du 6^e arrondissement

Le Président rappelle qu'il a souhaité inviter Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement délégué au Développement économique et commercial afin qu'il fasse un point sur la commercialité de la rue de Rennes. Il ajoute qu'un groupe de travail a été créé à cet effet en début de mandature.

Paul MARIA explique en préambule que cette problématique préoccupe à juste titre les habitants du quartier. Il précise que les zones les plus touchées par du mitage sont le boulevard Saint-Michel et la rue de Rennes. Il signale que la situation s'est améliorée depuis le covid. Concernant la 1^{ere} partie de la rue comprise entre le boulevard Saint-Germain jusqu'à la rue du Four prolongée par la rue de Sèvres, il rappelle qu'elle bénéficie d'un statut touristique international dédié au luxe dont 80% de la clientèle est étrangère. Il indique par ailleurs que la boutique « GAP » va être remplacée par une boutique de chaussures. Pour la 2^e partie c'est à dire le haut de la rue de Rennes, la situation s'améliore également, il note le remplacement rapide de la boutique « H et M » par le magasin d'électroménager « Boulanger ». Il précise que ce dernier a aussi une activité d'économie circulaire. Il fait part de la fermeture du magasin « Micromania » et souligne qu'« Orange » devrait garder sa boutique. La situation du milieu de la rue de Rennes est plus compliquée. En effet, ce secteur a toujours accueilli des petits commerçants indépendants davantage touchés par le covid. Il ajoute que la transition se fait tout de même mais en douceur. Il signale que grâce au Maire du 6^e, un centre de



radiologie va s'implanter en pied d'immeuble à l'angle des rues d'Assas et de Rennes et précise que la municipalité souhaite poursuivre cette démarche.

Il signale que la boutique de chaussures « André » a été remplacée par « Altermundi » et que des espaces de coworking se développent attestant d'une amélioration générale.

Louis JOUVE explique que le groupe de travail dédié à la commercialité de la rue de Rennes a réalisé en 2022 un rapport recensant les vacances des boutiques de cette rue. Celles-ci étaient au nombre de 25 et un an après, la moitié a été reprise et l'autre n'a pas bougé. Il regrette que certaines d'entre elles restent fermées pendant des mois. Paul MARIA indique que plusieurs facteurs entrent en jeu notamment le niveau très élevé des loyers. Il rappelle que les Mairies d'arrondissement ont un pouvoir limité mais que le Maire du 6^e et lui-même restent vigilants quant à la nature des commerces qui demandent à s'installer dans ce secteur et précise qu'ils tiennent compte de l'identité de la rue. Ils sont également attentifs aux commerçants qui s'impliquent dans la vie du quartier. Il note enfin que le boulevard Saint-Michel est plus sinistré avec deux fois plus de vacances que la rue de Rennes.

Paul MARIA invite les Conseillers à faire remonter les doléances des habitants à ce sujet et recherche des idées pour attirer les commerces.

3/ Mise en place d'une boîte à livres à l'école Madame

Le Président rappelle que le Conseil a souhaité offrir une boîte à livres pour enfants à l'école Madame et précise que Céline HERVIEU gère ce dossier.

4/ Budget participatif 2023 : liste des projets 6^e soumis au vote des Parisiens en septembre

Le Président donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle fasse un point sur l'édition 2023 du Budget participatif.

Elle rappelle que la Commission ad hoc du 6^e arrondissement s'est déroulée le jeudi 25 mai à 17h et a permis d'arrêter la liste définitive des projets qui seront soumis au vote des Parisiens du 7 au 26 septembre 2023. Elle cite ensuite les 5 projets retenus et précise leur coût :

- « Pour un 6^e arrondissement plus vert » déposé au nom du Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs (475 000 euros) ;
- « Création d'un parc canin et amélioration de celui du jardin des Grands Explorateurs » déposé au nom du Conseil de Quartier Monnaie (50 000 euros) ;
- « Dotation aux écoles et aux crèches de solution de fraîcheur » (370 000 euros) ;
- « Création d'une bagagerie solidaire » (285 000 euros) ;
- « Restauration des peintures des chapelles Sainte-Geneviève et Saint-Vincent de Paul de l'église Saint-Sulpice » (550 000 euros).

La Coordinatrice signale que désormais les Parisiens peuvent déposer leur projet pour le budget participatif tout au long de l'année sur la plateforme « Décider.Paris ».

Les Conseillers échangent et s'entendent pour apporter leur soutien aux trois projets suivants : « Pour un 6^e arrondissement plus vert », « Création d'un parc canin et amélioration de celui du jardin



des Grands Explorateurs » et « Création d'une bagagerie solidaire ».

Louis JOUVE souhaite dès à présent réfléchir à un projet pour l'édition 2024 du budget participatif. Le Président propose de créer un groupe de travail dédié et précise que ce dernier doit concerner le quartier. Les Conseillers approuvent cette initiative.

Le Président signale qu'une urne permettant aux habitants du 6^e de voter en faveur du projet du Budget participatif de leur choix sera présente au Carrefour des Sports le samedi 9 septembre, au forum des associations le samedi 16 septembre ainsi que lors du Vide-greniers des Conseils de Quartier le dimanche 17 septembre.

5/ Finalisation du projet de fresques historiques réalisées par l'artiste C215

Concernant le projet de fresques de l'artiste C215, les Conseillers échangent et se mettent d'accord pour les adresses d'armoires EDF suivantes et citent le nom de la personnalité retenue :

- mur d'affichage associatif rue Honoré Chevalier : Charles DULLIN ;
- 1 rue d'Assas : Rosa BONHEUR ;
- boulevard Raspail près du Centre André Malraux : André MALRAUX.

Les Conseillers se prononcent pour retenir également Marguerite DURAS et André SUARES et transmettront à la Coordinatrice les deux armoires EDF qui recevront ces œuvres.

6/ Point sur le groupe « nuisances »

Jean-Paul COMBENEGRE rappelle que le groupe « nuisances » poursuit ses travaux pour mettre au point un document d'information sur la prévention du jet de mégots sur la voie publique. Marie JULIENNE suggère d'entrer en contact avec l'association « Surfrider » qui réalise ce genre de document de prévention pour l'environnement. Jean-Paul COMBENEGRE signale que le prochain dossier qui sera étudié par le groupe de travail concerne le tri des bio-déchets et les points de collecte. Enfin, il fait part du souhait du groupe de travail d'implanter davantage de cendriers de rue.

Le Président annonce que les deux cendriers mobiles offerts par le Conseil au cinéma « L'Arlequin » ont été livrés.

7/ Fixation du pot de fin d'année du Conseil de Quartier

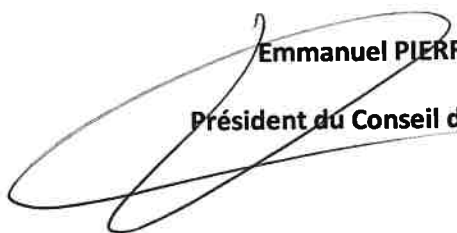
Les Conseillers se concertent et fixent la date du lundi 25 septembre à 18h pour l'organisation du pot convivial. Le Président propose que le groupe de travail relatif à l'élaboration d'un projet pour l'édition 2024 du Budget participatif présente sa proposition.



8/ Questions diverses

Laurence HARDY signale qu'elle travaille sur un projet assez ambitieux concernant l'artiste Rosa BONHEUR en lien avec l'association des amis de Rosa BONHEUR. Le Président lui propose de le présenter aux Conseillers lors de la prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Emmanuel PIERRAT lève la séance à 20h10.



Emmanuel PIERRAT
Président du Conseil de Quartier